

**RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE
ANNÉE 2011**

**PRÉSENTÉ PAR LE MAIRE
MONSIEUR CLAUDE BERNIER**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL
TENUE LE LUNDI 21 NOVEMBRE 2011**

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- I- RAPPORT DES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 2010

- II- RÉSULTATS DES OPÉRATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011

- III- ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2012

- IV- RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL

- V- LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

- VI- CONCLUSION

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,
Membres du conseil municipal,

Afin de nous conformer à l'article 474.1 de la Loi sur les Cités et villes, il est de mon devoir, à titre de maire de la Ville de Saint-Hyacinthe, de faire rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance publique du Conseil tenue au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé pour adoption.

Ce rapport traitera donc, comme le stipule la loi, des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur, du dernier programme triennal d'immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours et des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014. On conçoit donc que ce rapport empruntera les mêmes paramètres que ceux qui ont été présentés au cours des dernières années.

Bien que la présente démarche puisse paraître longue et aride, elle a tout le moins le mérite d'informer les Maskoutains et Maskoutaines des éléments clés permettant d'apprécier l'état de la situation financière de la municipalité.

Il me fait donc plaisir d'aborder les principaux aspects à travers ce qui suit.

I- RAPPORT DES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

Si l'on s'attarde, dans un premier temps, au rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, on rappellera que la Ville de Saint-Hyacinthe a enregistré un surplus de 2 228 002 \$, avant affectation.

Cet excellent résultat s'explique par le fait que les revenus ont dépassé les prévisions budgétaires de 2 011 600 \$, tandis que sur le plan des dépenses, les écarts favorables sont apparus à l'ensemble des grandes fonctions budgétaires, ce qui s'est traduit par des économies de plus de 2 321 300 \$, permettant ainsi de rembourser un certain nombre de règlements d'emprunt qui étaient en attente de financement permanent et qu'on se devait d'adresser le plus rapidement possible. Ce remboursement anticipé, fait du reste, partie de la stratégie du contrôle de la dette et n'est possible que dans la mesure où la municipalité peut dégager une marge de manœuvre, en cours d'exercice financier, ce qui fut le cas pour 2010.

De manière plus spécifique, signalons que nous avons encaissé des recettes de taxes supplémentaires pour 37 400 \$ de même que des paiements tenant lieu de taxes qui se sont avérés supérieurs aux prévisions, pour 349 100 \$, en raison d'une modification au taux global de taxation. Au niveau des autres revenus de sources locales, nous devons souligner des recettes supplémentaires provenant du CITVR pour 561 200 \$, de même que de l'Office Municipal d'Habitation, pour 279 500 \$, en raison de la nouvelle politique de capitalisation mise en place par la Société d'Habitation du Québec, sans oublier les droits de mutation qui ont dépassé de 148 200 \$ les prévisions. Si on ajoute à cela des revenus additionnels de 350 700 \$ provenant de la vente de terrains industriels et des gains supplémentaires de 121 400 \$, en lien avec les droits des exploitants de carrières et sablières, nous avons là les principaux éléments qui expliquent les recettes additionnelles enregistrées en 2010.

Quant aux charges, les principaux écarts s'observent d'abord au niveau de la sécurité publique, où les frais de la Sûreté du Québec se sont avérés moindre de 281 600 \$, mais aussi du côté de l'entretien du réseau routier, où une utilisation plus rigoureuse des sels de voirie et des abrasifs ont permis de

dégager une économie de 83 500 \$. Également, pour l'année 2010, la participation financière à l'Office Municipal d'Habitation s'est avérée moindre de 193 400 \$ alors qu'au même moment, les contrats liés à la gestion des matières résiduelles, tels qu'octroyés par la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, ont permis de réaliser des économies de 242 300 \$ pour la Ville de Saint-Hyacinthe.

Si on considère également que les intérêts sur emprunts temporaires ont été diminués de 274 600 \$, en plus d'une multitude d'autres économies de moindre importance dans différents postes budgétaires, nous obtenons les résultats énoncés précédemment. En fait, comme l'ensemble des fonctions budgétaires a enregistré des dépenses moindres que les prévisions pour une deuxième année consécutive, cela témoigne d'une gestion très serrée des dépenses par chacun des services municipaux.

C'est toutefois au niveau des dépenses en immobilisations que nous observons les plus grandes variations et celles-ci s'expliquent, je le rappelle, par le fait que nous avons remboursé plusieurs règlements d'emprunt financés temporairement pour un total de 4 449 000 \$, alors qu'au même moment, nous dégageons des économies au fonds des dépenses en immobilisations de 3 034 800 \$ à travers certains projets inscrits à la programmation d'investissements de 2010, mais aussi et surtout parce que l'un d'entre eux a pu être financé en partie par le fonds de roulement et un second par une subvention provenant du programme TECQ, au lieu du fonds d'administration.

En fait, si on se résume, disons que la Ville de Saint-Hyacinthe a, pour 2010, enregistré 81 000 000 \$ en revenus et autres affectations, a effectué pour 60 000 000 \$ en dépenses de fonctionnement, a remboursé des dettes et autres affectations pour 3,2 millions et réalisé des affectations au fonds des dépenses aux immobilisations, aux réserves financières et aux montants à pourvoir dans le futur pour 15,6 millions laissant ainsi un excédent de 2,2 millions de dollars. Si, au surplus, on considère que pendant cette période, la municipalité a réalisé pour 38 millions de dollars d'investissements sur notre territoire, on peut conclure que nous avons bien fait nos devoirs en cette année forte active.

Pour conclure ce premier volet, j'ajouterai qu'au terme de l'exercice, les membres du conseil municipal ont choisi d'approprier un montant de 2 200 000 \$ afin d'accroître le fonds de roulement qui se situe maintenant à 15 millions de dollars, soit le maximum permis par la Loi, à savoir 20 % du budget. Il faut rappeler que le fonds de roulement constitue une réserve qui permet à une municipalité de financer des immobilisations sur plusieurs années sans avoir à assumer quelque intérêt que ce soit. Il s'agit donc là d'une opportunité que la Ville de Saint-Hyacinthe a saisie et qui la distingue déjà de la très grande majorité des autres villes du Québec.

Quant à l'état de la dette, à la charge de l'ensemble des contribuables, signalons que celle-ci s'établissait à la fin de 2010 à 9 871 261 \$. Par contre ce montant sera nettement plus élevé à la fin de la présente année, du fait que certains règlements d'emprunts ont été financés de façon permanente au cours de 2011.

Finalement, précisons que la firme de vérificateurs Groupe EPR Canada inc. a confirmé que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Hyacinthe, au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de ces opérations et de l'évolution de la situation financière selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

II- RÉSULTATS DES OPÉRATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011

Bien que l'année financière ne soit pas terminée, nous sommes quand même en mesure de dégager certaines tendances quant aux résultats attendus sur la base des données préliminaires provenant de notre exercice proforma annuel.

En fait, comme le deuxième rapport semestriel de l'exercice financier 2011, tel que préparé par le trésorier de la municipalité, sera déposé au cours de la présente séance, conformément à l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes, et que ce rapport a déjà été examiné par les membres du conseil municipal, nous sommes, conséquemment, en mesure d'apprécier les résultats prévisibles au 31 décembre prochain, tant du côté des revenus que des dépenses en les comparant aux prévisions budgétaires initiales.

D'ores et déjà, ce second rapport trimestriel relève certains écarts importants au niveau des revenus, notamment du côté des recettes de taxation qui s'annoncent plus élevées de 419 700 \$, de même qu'au niveau de l'imposition de droits qui laisse présager des recettes supplémentaires de l'ordre de 123 500 \$, dont 100 000 \$, provenant des droits de mutation, ce qui atteste d'un marché immobilier encore actif en 2011.

On prévoit également des revenus supplémentaires au niveau des amendes et pénalités pour 105 000 \$ de même que des revenus d'intérêt de banque qui s'annoncent supérieurs de 150 000 \$. Tout comme l'an dernier, il y a lieu de croire qu'au niveau des autres revenus, nous enregistrerons également des recettes supplémentaires qui devraient se situer cette fois à 695 800 \$. Si on considère également une multitude d'autres postes budgétaires qui annoncent des écarts positifs de même que certains autres qui ne seront pas au rendez-vous, que ce soit du côté des paiements tenant lieu de taxes ou de certains autres revenus de sources locales, nous devrions enregistrer au 31 décembre 2011, incluant les affectations, des revenus additionnels de l'ordre de 1 380 000 \$.

Par ailleurs, en ce qui a trait aux dépenses de fonctionnement, on observe de nombreuses variations au niveau des postes budgétaires ce qui laissent entrevoir un dépassement des dépenses de 361 900 \$ par rapport aux prévisions budgétaires telles qu'approuvées. En revanche, si l'on considère la perspective d'économie sur certains projets en immobilisations, et la possibilité que certains autres, qui devaient être financés par le fonds d'administration, le soient plutôt par le fonds de roulement, nous pourrions être en mesure de compléter l'exercice financier avec un surplus de l'ordre de 2 600 000 \$. Cependant, il est beaucoup trop tôt pour conclure à ce résultat, mais cette projection est, somme toute, rassurante.

Chose certaine, on retiendra que l'année 2011 aura été très active puisque de nombreux projets auront trouvé leur concrétisation, qu'on pense, en premier lieu, à la construction du Centre aquatique Desjardins, qui constitue l'un des quatre plus grands centres aquatiques au Québec et qui est accessible à la population depuis le 24 septembre dernier.

À ce projet fort attendu, qui a aussi impliqué le déménagement du service des Loisirs, à l'été 2011, et la vente de l'immeuble sis au 2070 rue Saint-Charles, s'ajoutent de nombreux autres qui ont mobilisé l'organisation tout au cours de la présente année.

Ainsi, en matière d'infrastructures, nous aurons réalisé la mise en place d'une nouvelle conduite d'aqueduc sur le Grand Rang, qui était rendu nécessaire en raison des nombreux bris observés ces dernières années sur l'ancienne conduite, tout comme nous avons procédé à la construction d'une nouvelle conduite d'aqueduc sous le pont Barsalou, qui est venu consolider et sécuriser la fourniture d'eau pour tout le secteur situé au sud de la rivière Yamaska.

Nous aurons également effectué des travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc sur les rues Millet, Benoit, Sylvestre et les avenues Payan, Chartier et Saint-Germain en plus de prolonger l'égout pluvial et de remplacer la conduite d'aqueduc sur la rue Brouillette entre l'avenue Gérard-Pressseau et le chemin de fer situé plus à l'est. Tout récemment, nous aurons également réalisés les travaux correctifs de stabilisation du déversoir principal du barrage Penman's qui étaient commandés par notre engagement envers le Centre d'expertise hydrique du Québec, de remettre cet ouvrage à niveau afin de compléter le processus de conformité à la Loi sur la sécurité des barrages.

Toujours cette année, nous serons intervenus sur des nombreuses rues, dans le cadre de notre programme de réfection de pavage, trottoirs et bordures, travaux qui se sont traduits par des investissements de plus de 3 millions de dollars. Les deux principales interventions auront été réalisées sur le boulevard Choquette, entre l'avenue Beaudry et le boulevard Casavant Ouest de même que sur ce même boulevard, dans le tronçon compris entre les avenues Pratte et T.-D.-Bouchard. Nous aurons du même souffle mis en place de nouveaux feux de circulation à l'intersection Casavant Ouest et Cusson. En matière de transport actif, nous aurons effectué certaines interventions afin de prolonger le réseau cyclable, notamment sur Casavant Ouest, Laframboise, près des grandes surfaces commerciales, Bienville et Saint-Vincent-Ferrier, pour ne nommer que celles-là.

On aura compris que l'ensemble de ces interventions et une multitude d'autres ont été rendus possibles grâce à la volonté des membres du conseil municipal de voir ces projets se réaliser ainsi qu'à l'engagement de tout notre personnel qui a veillé à ce que l'importante programmation d'investissements 2011 puisse se réaliser.

Bien sûr, certains projets prévus cette année ont dû être reportés à l'an prochain, pour toutes sortes de raisons, mais ces dossiers ont néanmoins progressé au plan technique si bien que leur concrétisation ne saurait tarder.

III- ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2012

À cet égard, précisons tout de suite que deux volets sont à considérer dans la définition des orientations budgétaires 2012. Dans un premier temps, le programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014, qui fut adopté lors d'une séance extraordinaire tenue le 7 novembre dernier, vient confirmer, pour 2012 seulement, un niveau d'investissements record qui est estimé à 69 297 700 \$ dont 16 797 000 \$ sera payé au comptant et 36 346 000 \$ sera couvert par des subventions.

Ce plan d'investissements 2012 compte pas moins de 136 projets dont le plus important demeure certes la Phase II du programme de biométhanisation que l'on espère pouvoir amorcer au début de l'an prochain et qui nous permettra, au cours des 24 prochains mois, de réaliser une véritable révolution verte en assurant la digestion d'une quantité importante de matières organiques pour en faire une énergie renouvelable de première qualité qui pourra aussi bien alimenter l'ensemble de la flotte des véhicules de la municipalité que de générer des revenus additionnels par la vente du biogaz. L'ensemble du projet, qui totalise 47 165 000 \$ devrait bénéficier d'une subvention de 31 443 000 \$, laissant une part « Ville » de 15 722 000 \$ dont 9 millions est déjà financé à long terme par le biais du règlement d'emprunt # 308.

Parmi les autres projets prévus pour 2012, on compte le prolongement de l'égout sanitaire sur le boulevard Laurier Ouest, de Casavant Ouest jusqu'au numéro civique 7 000 Laurier Ouest, ce qui permettra de desservir soixante-

douze propriétés de part et d'autre dudit boulevard et ainsi éliminer de nombreux rejets dans l'environnement. Nous adresserons également le projet de prolongement de l'égout sanitaire sur le boulevard Laframboise, de l'avenue Sansoucy jusqu'au numéro civique 8 130 de même que nous entendons assurer la desserte en aqueduc et en égout sanitaire du secteur résidentiel connu sous la désignation de « Domaine Laliberté » où on viendra, là également, éliminer de nombreux rejets dans l'environnement.

Nous nous proposons, non seulement de poursuivre, mais également d'accélérer notre programme de réhabilitation des conduites d'aqueduc par gainage structural, en faisant passer l'enveloppe de 750 000 \$ à 1 250 000 \$ ce qui contribuera certes à diminuer encore davantage le nombre de fuites sur le réseau d'aqueduc. Nous entendons également poursuivre notre programme de rénovation des grosses vannes d'aqueduc tout comme nous souhaitons compléter le projet de stabilisation du déversoir principal du barrage Penman's dès 2012.

Nous veillerons l'an prochain à maintenir notre niveau d'investissement en réfection de pavage, trottoirs et bordure à plus de 3 millions de dollars et poursuivrons le développement du réseau cyclable dans le respect du plan directeur et selon le niveau d'investissement suggéré. Nous avons également prévu la remise en état et la transformation du pavillon de la piscine Laurier qui sera appelé à connaître une toute nouvelle vocation à travers la Maison des Jeunes de même que nous doterons le secteur Christ-Roi d'un véritable centre communautaire dès l'été prochain.

Nous avons, du même souffle, réservé des crédits pour l'aménagement d'un pavillon culturel de même que pour le projet d'aménagement d'un ascenseur et d'une cloison acoustique à l'Espace Rona, du Centre de Arts Juliette-Lassonde, qui a dû être reporté à l'an prochain. On y retrouve également le projet de consolidation de la Médiathèque Maskoutaine dont le budget est par ailleurs passé à 2 600 000 \$ en raison des exigences imposées par le Ministère de la Culture des Communications et de la Condition féminine du Québec. Ces projets et bien d'autres viennent donc conditionner en partie les orientations budgétaires pour 2012.

Quant au second volet, à savoir le budget d'opération pour la prochaine année, celui-ci est en cours de préparation et une fois de plus l'exercice s'avère exigeant pour nos services municipaux qui doivent composer avec de nombreuses obligations qui sont à la fois récurrentes et incontournables.

Mais déjà, nous savons que nous devons composer avec une nouvelle hausse de 1 % de la TVQ, qui aura un impact certain sur le budget, de même que les coûts d'opération du nouveau centre aquatique qui, on le devine, ne sont pas négligeables. Et c'est sans compter sur le fait que le service de la dette augmente de façon importante, à compter de 2012, en raison du financement permanent des règlements d'emprunt associés à la construction du nouveau centre aquatique, à l'ouverture du boulevard Casavant Ouest et au plan de redressement du régime de retraite des employés municipaux. Dans de telles circonstances, nous devons donc analyser attentivement les prévisions budgétaires dans son ensemble avant d'établir le niveau de taxation en vigueur pour la prochaine année.

Chose certaine, les membres du conseil municipal partagent une préoccupation commune de limiter la charge fiscale des contribuables tout en veillant à assurer le financement des coûts des services que nous dispensons. C'est en fait, lors de la séance publique du 19 décembre prochain, au moment d'adopter les prévisions budgétaires de la prochaine année, que nous pourrons annoncer les nouveaux taux de taxes pour l'année 2012.

IV- RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL

Conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, je dois également, par le biais de ce rapport sur la situation financière de la municipalité, vous faire part de la rémunération versée aux membres du Conseil municipal pour l'exercice de leur fonction. Rappelons que la rémunération du maire et des conseillers est établie en vertu du règlement municipal numéro 336 qui a été adopté l'an dernier.

Toutefois, l'allocation de dépenses qui est associée à la rémunération est fixée quant à elle, par la Loi sur le traitement des élus municipaux et selon des paramètres applicables à toutes les municipalités du Québec. Cette allocation sert en fait à dédommager les membres du conseil municipal pour des dépenses inhérentes à leur fonction.

Ainsi donc, la rémunération des élus se résume à ce qui suit:

Rémunération Maire :	- Salaire de base :	79 014.00 \$
	- Allocation de dépenses :	14 951.00 \$
	- MRC des Maskoutains :	6 405.00 \$
Rémunération pour un conseiller(ère) :	- Salaire de base :	22 553.40 \$
	- Allocation de dépenses :	11 276.76 \$
Représentant de la Régie :	- Salaire de base :	714.84 \$
	- Allocation de dépenses :	357.48 \$
Représentant au CITVR :	- Salaire de base:	1 373.16 \$
	- Jetons de présence	801.01 \$

V- LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

Toujours dans le respect de la loi, il est également de mon devoir de déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclu depuis la dernière séance au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière de la municipalité soit précisément le 1^{er} novembre 2010. Cette liste, qui sera déposée au greffe de la municipalité, indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat.

VI- CONCLUSION

Voilà donc ainsi présentés, les principaux éléments permettant d'apprécier l'état des finances publiques de la Ville de Saint-Hyacinthe. Je tiens, du reste, à souligner que le texte du rapport du maire sera publié dans l'édition du 1^{er} décembre prochain du journal Le Courrier.

Je ne saurais conclure sans souligner l'excellent travail du personnel œuvrant au sein de la municipalité qui s'implique et s'investit pour relever les défis qui sont les nôtres. Il en va de même pour tous les partenaires qui, de près ou de loin, ont contribué aux diverses réalisations dont nous pouvons être fiers.

Cela dit, je tiens à vous remercier pour votre écoute respectueuse et je peux vous assurer que tous les membres du conseil municipal continueront à travailler de concert afin d'assurer une saine gestion des deniers publics, car nous sommes tous conscients que nous administrons l'argent de tous les contribuables de la Ville de Saint-Hyacinthe.

CLAUDE BERNIER
MAIRE